



## + D'INFOS

**Date :** 16 novembre 2018  
de 9h30 à 16h30

**Coût de la formation :** 60€

### Informations, inscriptions :

Les inscriptions se font sur le site internet de l'IRTS Poitou-Charentes.

[www.irts-nouvelle-aquitaine.org](http://www.irts-nouvelle-aquitaine.org)

### Date limite d'inscription :

31 octobre 2018

## CONTACT

Pour les inscriptions :

Marion PERRIÉ

05 49 37 98 79

[communication@irts-pc.eu](mailto:communication@irts-pc.eu)

## CONTEXTE DE LA FORMATION

- Interroger l'accompagnement interdisciplinaire d'enfants et d'adolescents présentant des troubles du comportement
- Réfléchir au sens de l'action éducative face à la violence des personnes accompagnées
- Réfléchir aux dynamiques d'équipes
- Analyser et enrichir les pratiques professionnelles à partir des échanges et des retours d'expérience

## PUBLIC

Formation ouverte à tous les professionnels travailleurs sociaux intervenant dans les structures d'accueil d'enfants et d'adolescents

## VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de présence et attestation de formation délivrées par l'IRTS Poitou-Charentes à l'issue de la formation.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

9h30 | Accueil du public

10h | Introduction par Raphaël Saudubray, étudiant Moniteur-Éducateur

10h30 à 12h | Présentation de 3 vignettes cliniques :

- ITEP de l'Anguême : Angoulême
- IEP Jean Eudes La Rochelle
- Foyer de l'Enfance Saintes

13h45 à 15h15 | Présentation de 3 vignettes cliniques :

- Foyer de l'Enfance Puilboreau
- ITEP Tréma La Rochelle et Saint Jean d'Angély
- ITEP des Deux-Monts Meschers

15h à 15h30 | Pause

15h30 à 16h30 | Conclusion par Alain Bauer

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Conférence, vignettes cliniques
- Echanges, débats

## INTERVENANTS

- **Alain Bauer** est un professeur de criminologie au Conservatoire National des Arts et Métiers, New York et Shanghai.
- **Établissements participants** : ITEP de l'Anguîème, IEP Jean Eudes, Foyer Départemental de l'Enfance Charente-Maritime, ITEP Tréma, ITEP des Deux-Monts

## CONDITIONS

Une attestation de présence est remise aux participants aux termes de la journée.

Une convention de formation professionnelle co-signée IRTS-Structure employeur sera établie sur demande de la structure.

Les frais de transport, hébergement et missions ne sont pas inclus.

**Institut Régional du Travail Social**

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex  
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

[www.irts-nouvelle-aquitaine.org](http://www.irts-nouvelle-aquitaine.org)

